

Balayage mécanique

Le prochain balayage mécanique des rues de la commune aura lieu les **mardi 6 et mercredi 7 avril prochains**



Restitution de compost



Les **9 avril et 29 octobre** sur le parking de la salle des fêtes

Dans ce numéro :

Projet de lotissement	2
Rafraichissement de bâtiments communaux	2
Accueil Collectif de Mineurs	3
Conseil Municipal d'Enfants	3
Concours des Maisons décorées	3
La vie de la commune	4

MAIRIE DE
FLEVILLE-DEVANT-NANCY
18 rue du Château

54710 FLEVILLE

Tél. 03.83.26.35.25

Fax 03.83.26.13.84

E. mail : mairie@fleville.fr

Fermeture de classe en élémentaire



Une classe du groupe scolaire Jules Renard va fermer en élémentaire à la rentrée de septembre prochain faisant écho à celle subie en 2016 en maternelle. Cette décision est motivée par le départ de 38 CM2 vers le collège et l'arrivée de seulement 18 élèves en CP. Cette situation, crainte par l'équipe municipale depuis 2014, avait motivé le lancement du projet de lotissement "Les Paquis de Manonchamp", fortement retardé par des recours. Une pétition a été lancée par les parents d'élèves et a recueilli 76 signatures. Michaël Weier, président du Préau, s'exprime : "Nous regrettons que le lotissement tant attendu route de Lupcourt soit constamment retardé par des recours (*suspensifs, fondés, déboutés ou non*). Il est certain que si les premières maisons étaient sorties de terre comme prévu, nous aurions évité cette fermeture. Aujourd'hui, nous craignons un engorgement des classes et la remise en cause des dérogations accordées au profit des grands-parents flévillois."



Echos des Conseils des 25 janvier et 29 mars 2021

Subvention versée au CCAS

Une subvention de **20 000 €** a été accordée au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2021.

Label "écoles numériques 2020"

Au titre des investissements d'avenir, la collectivité a répondu à l'appel à projet à destination du groupe scolaire Jules Renard pour un montant prévisionnel de **28 734 € TTC**. Une convention de partenariat a été signée en vue d'accompagner les personnels des écoles dans la mise en œuvre de leur projet numérique.

Sécurisation du groupe scolaire

Au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), une subvention a été sollicitée pour financer l'achat d'un visiophone en vue de sécuriser l'entrée du groupe scolaire Jules Renard. Cet équipement s'élevant à **1 012,68 € HT** sera subventionné à hauteur de 80 %.

Indemnité de fonction

Vu l'arrêté 03/2021 du 25 janvier 2021, le tableau récapitulatif des indemnités de fonction a été modifié concernant le conseiller municipal délégué à la sécurité en lien avec le 1^{er} Adjoint.

Taux d'imposition

Inchangés.

Compte administratif 2020

Le conseil approuve la présentation du compte administratif du budget principal et de la cellule commerciale.

Compte de gestion 2020

Le conseil a arrêté le compte de gestion de la trésorière concernant le budget principal et le budget de la cellule commerciale.

Budget 2021

Le budget de la commune est adopté à hauteur de **4.798.924,93 €**

Subventions versées aux associations

Le Conseil Municipal a accordé une subvention à **20 associations** pour un montant total de **39 794 €**.

Conseil Municipal d'Enfants (CME)

Dans le cadre de son projet de démocratie participative, la municipalité crée un CME pour les enfants flévillois.

Conventions d'objectifs et de financement CAF

Deux conventions de co-financement (périscolaire & extrascolaire) ont été conclues pour 4 ans.

Projet de lotissement "Les Paquis de Manonchamp"



Par jugement du tribunal Administratif, en date du 19 janvier 2021, le requérant a été débouté du recours déposé contre la Métropole relatif à la modification du Plan Local d'Urbanisme.

En revanche, en date du 22 février 2021, **un nouveau recours gracieux** a été déposé contre le Permis d'Aménager n° 05419720N003 déclaré par Nexity Nancy.

L'équipe municipale regrette ces procédures à répétition dont les fermetures de classes sont la conséquence directe en raison du manque de nouvelles jeunes familles au sein de la commune.

Raccordement à la fibre optique

Suite à l'arrivée des grands opérateurs sur la Métropole, les raccordements à la fibre optique se multiplient sur la commune. En cas de difficultés liées au réseau, la mairie n'est pas habilitée. Il convient de demander à votre opérateur **d'ouvrir un ticket chez COVAGE NANCY**, délégataire de la Métropole en charge du déploiement de la fibre sur le territoire.



Rafraîchissement de bâtiments communaux



Une nouvelle salle du Conseil Municipal

La salle de musique devient salle du Conseil Municipal, et des mariages. Désormais, l'accueil des mariés se fait via l'entrée latérale de la mairie, dans des locaux plus spacieux, rénovés et modernisés (*remise en peinture, décapage et vitrification du parquet, équipement vidéo - projecteur, remplacement des luminaires par des pavés led, pose de stores...*).

La salle de musique intègre l'ex salle du Conseil Municipal.

Travaux effectués par les services techniques.

Coût : 7 794 € HT



Remise en peinture
du hall
de la salle des fêtes

Travaux effectués par le
gardien de la salle des
sports en charge de
l'entretien

Coût : 300 € HT



Remise en peinture du club house du tennis, et
remplacement des luminaires par des leds.

Travaux effectués par les services techniques.

Coût : 234 € HT



Pas de neige à l'Accueil Collectif de Mineurs



La neige devait être au rendez-vous... elle n'est pas venue. Les effectifs étaient néanmoins au complet et les activités organisées sur le thème de l'hiver sous la direction de Marine Maucotel ont été appréciées. Si la sortie patinoire et les activités sportives ont dû être annulées en raison des consignes sanitaires, l'équipe a su rebondir pour proposer un programme attractif. Ainsi, jeux, ateliers cuisine, confection de neige artificielle, initiation au tricot, fabrication de bougie, création d'un mobile, et chasse aux glaçons ont régalé petits et grands.

Les inscriptions sont déjà complètes pour la semaine de printemps, axée sur la créativité et joliment intitulée « les 100 petites mains ».



Conseil Municipal d'Enfants

La municipalité s'attelle actuellement à la mise en place du Conseil Municipal d'Enfants (CME). Cette instance consultative a pour mission d'initier les enfants à la vie de la commune et de collecter leurs idées et initiatives en vue d'améliorer le cadre de vie. Le CME sera constitué de 12 enfants flévillois du groupe scolaire Jules Renard (6 CM1 + 6 CM2). La parité sera respectée. Les enfants seront élus pour deux ans (par exception le 1^{er} mandat sera d'une durée de 18 mois).

Trois commissions seront constituées :

1. Environnement
2. Communication - Solidarité
3. Ecole - Sport - Culture

**Les élections
auront lieu le
17 avril 2021**



Lancement du service en ligne AD'AU

(Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme)



Ce nouvel outil récemment mis en ligne par le ministère de l'urbanisme a pour objectif de simplifier les démarches administratives et de permettre aux pétitionnaires de déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, de démolir...) en mode guidé ou en saisie simple. Cet outil participe à la dématérialisation des procédures exigée par l'Etat.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Identification via le service FranceConnect
ou via une adresse mail

Attention pour le moment, cet outil permet d'aider les pétitionnaires à remplir leur dossier, le dépôt papier se fait toujours en mairie.

Pour rappel, toute modification de l'aspect extérieur d'une maison ou d'un bâtiment doit faire l'objet du dépôt d'une Déclaration Préalable. Elle est soumise à l'appréciation de l'Architecte des Bâtiments de France si le bien se situe dans le périmètre protégé du château. Pour une réfection à l'identique (ravalement de façade, toiture), une simple demande d'autorisation doit être adressée en mairie.

Concours des Maisons décorées



Le comité des fêtes avait sollicité les habitants de la commune afin qu'ils décorent leur maison pour les fêtes de fin d'année. Beaucoup l'ont fait, et même bien fait, ce qui a redonné en cette période compliquée un peu de lumière et de joie dans le cœur de tous. Malheureusement, la traditionnelle soirée conviviale de remise des cadeaux n'a pu avoir lieu. Dès lors, les membres du comité des fêtes se sont rendus chez chacun des participants pour leur remettre une boîte chocolat en remerciement. Six maisons ont été particulièrement distinguées et les propriétaires ont reçu des bons d'achat à utiliser chez les commerçants flévillois. Encore un grand merci à tous.





**Départ
de Caroline Izorche**

Mobilité au niveau des services de la Ville

Le 25 janvier, Madame Caroline Izorche, Directrice Générale des Services, a assisté à son dernier conseil municipal. Après 9 années de bons et loyaux services, elle a décidé de rejoindre une structure plus importante et de faire évoluer sa carrière à Ecrouves. Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil, ont voulu lui témoigner leur reconnaissance en lui remettant fleurs et cadeaux afin de la remercier de son travail remarquable, sa disponibilité et son investissement sans faille pour notre commune. Elle sera remplacée par voie de mutation, à compter du 6 avril prochain par Monsieur Florian Escrich, attaché, territorial.

Après des études de droit et l'obtention d'un master spécialisé dans la gestion des collectivités territoriales, Florian Escrich a effectué ses premiers pas professionnels en qualité de responsable administratif d'une intercommunalité avant d'exercer les fonctions de directeur financier au sein de la commune de Maxéville. En parallèle, il a obtenu le concours d'attaché territorial dans la spécialité urbanisme.

Florian Escrich a été sélectionné avec l'appui du centre de gestion de Meurthe & Moselle, et prendra ses fonctions de DGS à Fléville à compter du 6 avril prochain. Il précise :

« Je suis heureux d'intégrer Fléville. L'équipe municipale souhaite mener un programme ambitieux au service de ses habitants. Je veillerai à sa mise en œuvre tout en sécurisant financièrement et juridiquement la gestion de la commune ».



**Arrivée
de Florian Escrich**

Conseil de Développement Durable (C3D)



Le Conseil Métropolitain a délibéré le 21 janvier dernier en faveur du renouvellement du Conseil de Développement Durable, instance participative du Grand Nancy et outil de dialogue permanent avec les élus. 40 membres vont siéger au sein du C3D. La municipalité a proposé le nom de deux flévillois en vue d'y siéger et d'y représenter la commune : Madame Chantal Manet et Monsieur Jean-Paul Monin, tous deux sont très investis dans le domaine associatif et sont sensibles aux enjeux écologiques.



Chantal Manet

Ancienne présidente puis membre de l'association FLEUR, adhérente de l'association EDEN et de la 1^{ère} AMAP de Nancy

Jean-Paul Monin

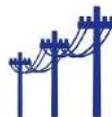
*Ancien maire d'Essey-lès-Nancy
Membre de l'Association des Usagers des Transports en Lorraine (AUT) et de l'associations FLORE 54*

Enfouissement des réseaux



ENEDIS va procéder prochainement à des travaux d'enfouissement des lignes à haute tension route de Lupcourt et sur le Dynapole

(rue Gustave Eiffel, rue Jean Prouvé,
rue du Ruisseau d'Urpont)



Vignette Crit'Air



À compter du 1^{er} juin 2021, la vignette Crit'Air devient obligatoire dans les communes de la Métropole. Ainsi, la circulation différenciée sera instaurée pendant les pics de pollution prolongés.

Vous pouvez acheter dès maintenant votre vignette sur le site www.certificat-air.gouv.fr ou contactez le N° vert 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Manifestations à venir...

Avril 2021

Le 04 : Course aux œufs - Comité des Fêtes
Le 09 : Restitution de compost - Parking Salle des Fêtes
Le 19 : Don du Sang - Salle des Fêtes
Du 26 au 30 avril : Centre Aéré (ACM)

Mai 2021

Le 07 : Cérémonie Commémorative
Les 08 et 09 : Salon de la Peinture - **Sous réserve**
Le 16 : Brocante de Printemps - **Annulée**

